

## Vaires sur Marne

L'histoire de Vaires commence, il y a 500 000 ans : des outils en pierre datant de cette époque ont été trouvés sur le territoire de la commune, mais c'est en 710 que l'on trouve la première mention de son nom donné à un domaine rural dépendant alors de Lagny-sur-Marne.

Autre date qui marque l'histoire de Vaires c'est le « Combat de la Prairie de Vaires » que Jeanne d'Arc mena contre Franquet d'Arras en mai 1430 ; ce fut d'ailleurs son dernier combat victorieux. Le cahier de doléances de la commune, rédigé en 1789 et intégralement conservé, nous apporte de précieux renseignements sur ce modeste village qui ne comptait alors qu'une petite centaine d'habitants, répartis en 18 familles.

## Lagny-sur-Marne, ville Johannique

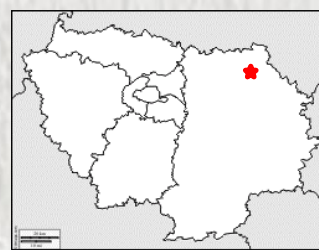
Les villes Johanniques sont les villes qui ont eu l'honneur d'accueillir Jeanne d'Arc. L'enceinte médiévale de Lagny-sur-Marne fait partie des citées où Jeanne d'Arc est passée à quelques reprises aux environs de 1430.

## Musée Gatien-Bonnet à Lagny

Le musée municipal a été créé à partir de 1865. Ses collections évoquent principalement l'archéologie, l'Histoire locale, le Patrimoine de la ville, mais aussi les artistes de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle qui ont travaillé à Lagny-sur-Marne. De 1885 à 1905, Lagny-sur-Marne a été un véritable centre de création artistique. La collection Beaux-Arts exposée est d'ailleurs consacrée aux peintres néo-impressionnistes du Groupe de Lagny qui magnifièrent les bords de Marne.

## L'aqueduc de la Dhuis

La promenade de l'Aqueduc de la Dhuis (écrit aussi Dhuis), ou chemin de la Dhuis, s'étend sur un linéaire de 3.8 kilomètres à travers un paysage varié et de remarquables espaces forestiers. Cette promenade a été aménagée par l'Agence des espaces verts, avec un cheminement pour les piétons et les cyclistes. Les traversées de routes ont été sécurisées. Le trajet actuel constitue une coulée verte sur l'est parisien. Grâce à sa position géographique à flancs de coteaux, l'itinéraire domine les alentours sur l'ensemble de son parcours et offre ainsi au promeneur une diversité remarquable de paysages et de points de vue.



Voir carte IGN n° 2414 ET Marne la Vallée

Départ : gare de Vaires sur Marne  
GPS : N48°52'28.7" E00°38'28.0"  
UTM : 31U 0473686 5413590

**Accès** à 30 km à l'Est de Paris par la D 934.

## Informations pratiques :

### Charte du randonneur

- Ne vous écartez pas des chemins balisés.
- En cas de doute sur le cheminement, le balisage est prioritaire sur le descriptif.
- Respectez la nature et la propriété privée.
- N'abandonnez pas de détritrus.
- Évitez de fréquenter les itinéraires en période de chasse (renseignez-vous auprès des mairies ou de la fédération des chasseurs de Seine et Marne).
- Refermez barrières et clôtures après votre passage.
- Lorsque cela est possible, retirez tout obstacle sur votre chemin.

Fiche réalisée par le Comité Départemental de la Randonnée Pédestre de Seine et Marne (Codérando77) avec le concours de l'Office du Tourisme du Pays l'Ourcq.

Elle fait partie d'une collection téléchargeable à partir du site :

[www.randonnee-77.com](http://www.randonnee-77.com)



De gare en gare :  
Vaires / Lagny

## Promenade sur l'aqueduc de la Dhuis



Thorigny / Lagny - Photo RT®

**Variée et ombragée, cette balade paisible qui serpente sur les coteaux de la vallée de la Marne et sur l'aqueduc de la Dhuis vous fera découvrir villages et panoramas.**

CODERANDO 77  
Quartier Henri IV - Place d'Armes  
77300 FONTAINEBLEAU  
01 60 39 60 69 - [www.randonnee-77.com](http://www.randonnee-77.com) -



22 km



5 h 30



Jaune



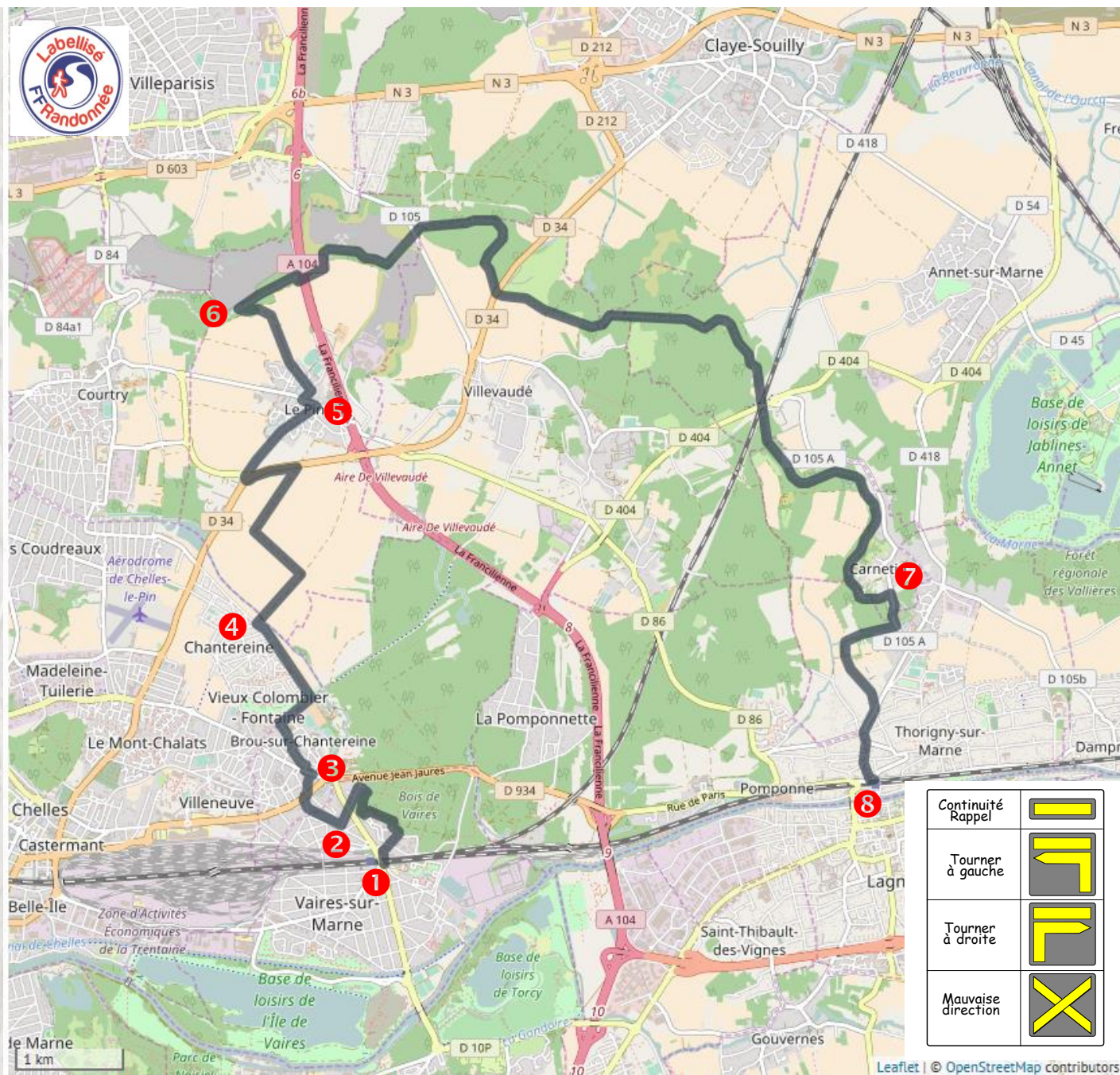
Difficile

Mise à jour - Juin 2019 -



## Promenade sur l'aqueduc de la Dhuis

- 1 Sortir de la gare côté Nord et obliquer à droite devant l'allée du jardin. Entrer dans le bois de Vaires, longer l'école, puis virer à gauche. Passer en bordure de la cité, puis en sous-bois. Au cimetière prendre la rue des Acacias à gauche puis la rue de Pomponne.  
Au N°18, s'engager à droite dans la sente du Lavoir.
- 2 Après un décalage gauche-droite, reprendre la sente. Sur la Place du Lavoir, obliquer à droite. Au carrefour de la N 34, avancer à droite puis, à l'école, tourner à gauche. Longer le parc de Brou avant de le traverser, passer la mairie et déboucher dans la rue Carnot.  
Face à l'église, se diriger à gauche. Prendre la rue Curie
- 3 à droite, la rue des Platanes (cité HLM) à gauche et, au cimetière la rue Pierre-Mendès-France à droite. Après la zone pavillonnaire, emprunter le chemin à gauche, passer sous les lignes électriques et poursuivre avenue Sarraut.
- 4 A la hauteur de la rue Lamartine, monter par le chemin à droite. Franchir le ru, prendre le chemin à gauche, puis le chemin à droite. Longer à gauche la D 34 et, au rond-point se diriger à droite vers Le Pin. Poursuivre par rue de Chelles et la Grande-Rue.  
A l'église, prendre la rue de Courtry à gauche. Après la
- 5 Mairie, emprunter la rue Denfert à droite et la rue du Saule à gauche. Gravier le chemin du Bois-Mulot. Il passe sous les lignes électriques. Continuer par le chemin de gauche.
- 6 Parcourir l'emprise de l'aqueduc de la Dhuis à droite. Passer sous l'A 104 et poursuivre par l'aqueduc. Couper quatre routes, franchir le tunnel du TGV puis de la D 404 et arriver à Carnetin.
- 7 Quitter l'aqueduc et descendre par la route à droite vers Thorigny sur 400 m. Au petit pont sur l'Armoine, descendre le long du ru à droite, puis prendre le chemin à gauche. Continuer la montée par la rue des Guayes avant de redescendre à droite par les rues de Claye 'D 418) et de la Madeleine pour atteindre la gare de Lagny-Thorigny.
- 8



Le balisage de l'itinéraire que vous empruntez est réalisé et entretenu par les 250 baliseurs du comité départemental de la Randonnée Pédestre de Seine et Marne (Codérando 77). Il fait partie des 4500 km de chemins de promenade et de randonnée existant sur le département.

Si vous constatez des anomalies lors de vos randonnées (erreurs ou manques de balisage, mauvais entretien, dépôts sauvages, ...), veuillez en aviser le Codérando 77 en vous connectant à l'adresse <http://sentinelles.sportsdenature.fr/> et en sélectionnant l'activité "randonnée".